

Objectifs :	Permettre au personnel concerné de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NF C 18-510 lors de l'exécution d'opérations hors tension sur ou au voisinage des ouvrages électriques.
Public :	Personnel chargé d'intervention (BR) ou Personnel exécutant électricien (B1V-B2V) Personnel chargé de consignation BT (BC)
Pré requis :	Aptitude médicale Savoir lire et écrire
Durée :	Formation initiale : 3 journées (21h00) conformément à la norme NF C18-510 Formation recyclage : 2 journées (14h00) conformément à la norme NF C18-510
Matériels :	Local d'accès réservé aux électriciens, équipement et matériel adapté. TGBT et armoire BT (matériel et équipements pour interventions électriques). Valise équipée pour exercices (formations extérieures).
Lieu et accessibilité :	Dans nos centres de formation ou sur site en dehors des zones de production. La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap
Méthode et moyens pédagogiques :	Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques (film, « autoformation contrôlée » sur programme informatique Pilocap). Formation pratique dans un environnement de basse tension et haute tension.
Sanction :	Attestation de stage avec formulation d'un avis de niveau d'habilitation. Cet avis fait suite à une évaluation des Savoirs et des Savoirs faire tel que défini dans l'ED 6127 NB : Le titre d'habilitation définitif est établi et délivré par l'employeur.

CONTENU

   	Présentation :	<i>Objectif global de la formation – généralités – Le recueil NF C18-510</i>
	La législation :	<i>Responsabilités – Application des textes</i>
	L'électricité :	<i>Découverte de l'électricité – Les phénomènes électriques</i>
	Habilitation	<i>La procédure d'habilitation selon la prescription NF C18-510</i>
	Les risques électriques :	<i>Conséquences sur le corps humain – Les contacts directs et indirects – Conséquences sur les installations</i>
	Ouvrages et installations	<i>Les domaines de tension – Les distances de sécurité (selon NF C18-510) Zones d'environnement et leurs limites</i>
	Les méthodes et moyens de protection	<i>Analyse et mise en œuvre des principes généraux de prévention Les équipements de protection individuels et collectifs – Le balisage des zones à risques – Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique (protéger ; alerter ; secourir)</i>
	Thèmes spécifiques au BR/B1/B2/BC	<i>Les différentes interventions générales et élémentaires, les limites respectives de leur domaine. Fonctions des matériels électriques BT et TBT Réaliser une consignation, en établissant l'ensemble des documents obligatoires Réaliser un dépannage, une opération de mesurage et d'essai, une opération de connexion déconnexion hors et sous tension. .</i>
	Evaluation des Savoirs Comme définie au chapitre D.3.1.7.1 de la norme C 18510	<i>Epreuve théorique définie dans la NF C 18 510</i>
	Mise en pratique adaptée au niveau BR définis par la NF C 18 510	<i>Dans un environnement électrique, local dont l'accès est réservé aux électriciens. Organiser, délimiter, signaler la zone de travail. Rédiger les documents. Respecter et faire respecter les instructions de sécurité spécifiques à l'intervention. Savoir utiliser l'ensemble des équipements de protection. Effectuer plusieurs types d'interventions dans plusieurs scénarios. Respecter l'ensemble des directives définies au chapitre D.2.11.2</i>
	Evaluation des Savoirs Faire Comme définie au chapitre D.3.1.7.2 de la norme C 18510	<i>Dans un emplacement d'accès réservé aux électriciens, réaliser les opérations d'interventions en respectant l'ensemble des savoirs faire définis au chapitre D.2.11.2 de la norme C 18510</i>

DECOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR WWW.DEPHIPRO.FR ou contactez-nous sur centre@dehipro.fr